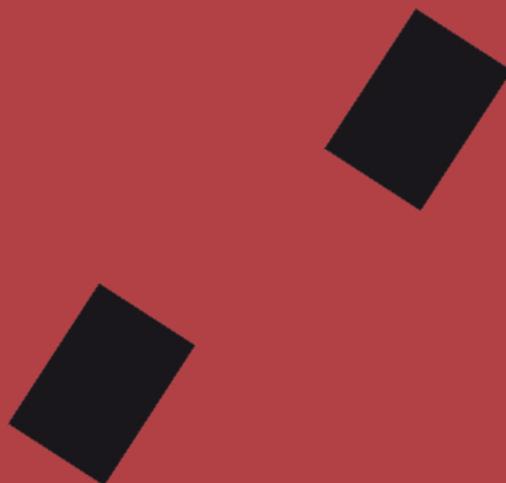


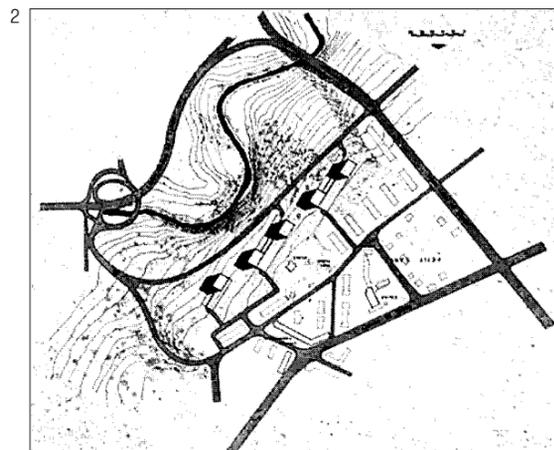
Ensembles 15
urbains Genève

Lancy

Tours de Lancy



1. Photographie du portique d'entrée (photo anonyme, Archives de la construction moderne — EPFL, Fonds Jean-Marc Lamunière)
2. Plan masse comprenant les 5 tours, extrait de : Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemeç, *L'architecture à Genève, 1919–1975*, volume I, Éditions Payot, Lausanne
3. Photographie du chantier (photo anonyme, Archives de la construction moderne — EPFL, Fonds Jean-Marc Lamunière)



Tours de Lancy : assemblages verticaux

Dates de construction : 1961–1965

Architecte : Jean-Marc Lamunière

Par Philippe Meier, architecte

Au sein d'une propriété de 3.5 hectares en limite de la rupture de pente du vallon de l'Aire, les deux tours de la Vendée affichent leur silhouette caractéristique depuis près de soixante ans. À l'origine, la parcelle, détenue conjointement par des privés et la commune de Lancy, voit ces derniers se mettre d'accord pour établir un plan d'urbanisme qui contrevient au plan directeur du canton, lequel prévoyait des immeubles de bas gabarit. Jean-Marc Lamunière propose alors un plan masse de cinq immeubles en hauteur de treize étages qui accompagnent la géographie du lieu et dont seule les deux volumes plus au sud seront finalement réalisés. Dans le paysage du bassin genevois, ces deux tours sont parmi les premières à y être érigées¹. Sans doute influencés par le projet de la tour Édipresse que l'architecte vient de livrer à Lausanne (1957–1961), ces prismes verticaux de vingt mètres par trente mètres s'inscrivent, lors de leur achèvement, dans un contexte culturel particulier, à une époque où le Mouvement moderne commence à vaciller sur ses bases théoriques : Gregotti, Rossi ou Venturi sont proches de publier leurs traités qui vont changer à jamais la marche de l'histoire de l'architecture². Bien qu'ancrées dans un rationalisme qui est cher à leur auteur, les tours jumelles de Lancy apparaissent aujourd'hui, avec le recul du temps, comme une œuvre très personnelle de Jean-Marc Lamunière, et prémonitoires d'opérations comme l'immeuble « Interunité » (1973–1980) ou le bâtiment administratif de la Winterthur Assurances (1974–1978).

L'architecte intervient sur tout le site à disposition dont la pente naturelle l'oblige à dessiner un socle qui se décompose en terrasses. Les rez-de-chaussée, très ouverts, ne peuvent qu'évoquer les deux tours de logements du *Lake Shore Drive*

860–880 que Ludwig Mies van der Rohe réalise à Chicago (1949–1951). On y retrouve le péristyle porteur, l'ouverture sur le grand paysage, la « boîte » en verre du hall en retrait et même le tambour d'entrée. Au-delà de l'emploi du béton en lieu et place de l'acier que Lamunière affectionne dans ces années-là, c'est autour de la question typologique que les deux projets se distinguent. En effet, si au bord du lac Michigan la peau en verre fait office de seuil minimal entre l'intérieur et l'extérieur, l'architecte genevois installe une terrasse continue entre l'espace domestique et la nature. Cette attention au confort de l'usager, celui face au vide que l'habitation en hauteur peut provoquer chez d'aucuns, est très caractéristique de l'ouvrage et assez unique pour l'époque³.

La composition du plan est typique de cette époque avec un noyau central distributif porteur qui s'accompagne d'une grille de poteaux et autour duquel s'enroulent les appartements, dégageant ainsi des vues lointaines face au lac, au Salève, au Vuache et au Jura. Le caractère minimaliste de l'espace semi-public des paliers d'étage permet de maximiser les surfaces dédiées au logement. Le projet comporte quatre appartements par étage dans les derniers niveaux (configuration la plus emblématique du concept), et deux petits logements mono-orientés supplémentaires sur chacun des grands côtés du rectangle dans les premiers niveaux. On accède au logement par un hall assez généreux qui gère la circulation interne de l'habitat. Le séjour est placé logiquement dans l'angle, avec une petite cuisine-laboratoire contiguë, lui permettant de bénéficier d'un regard sur le lointain à presque 180° et à travers le prolongement extérieur que la structure porteuse de rive abrite. La façade non porteuse, en bois et en verre, confère une légèreté à l'espace domestique, impression renforcée par l'emploi de portes, d'armoires et de vitrages qui vont du sol au plafond et qui rendent hommage au thème de la « vérité constructive » qui parcourt tout le projet de sa rigueur conceptuelle.

Du point de vue du langage architectural, le moisage de la structure affirme une écriture très personnelle et en décalage avec les axes « miesiens » qui ont guidé la pensée de l'architecte dans les années

soixante. L'angle ouvert qui pourrait évoquer celui des Laboratoires Richards de Louis I. Kahn à Philadelphie (1958-1961)⁴ est en fait induit par la conception du préfabriqué en double « T » avec une intention liée très clairement à la préfabrication⁵. Cette dernière commence réellement au-dessus du rez-de-chaussée, celui-ci étant partiellement coulé sur place. Toutes les pièces ont été pensées pour être emboîtées de manière efficace, sans perdre de vue les subtils joints ou décalages dans la matière qui renvoient à la filiation perretienne, voire classique, de l'auteur. Enfin on ne saurait omettre une influence revendiquée par Jean-Marc Lamunière des ouvrages en béton que l'architecte sino-américain Ieoh Ming Pei réalise à cette période⁶ principalement dans le dessin de la pièce préfabriquée type. Le rapport proportionnel des structures entre rez-de-chaussée et corps principal, le dessin de certains arrondis qui apparaissent alors, sont des éléments de langage peu usités jusqu'alors par l'architecte formé à la précision orthogonale et millimétrique du métal.

1. On citera : la Tour de l'UIT d'André Bordigoni, dès 1958, la « Tour du Pont-Butin » dès 1958 (voir aussi note 2), le Centre de télévision, Arthur Bugna dès 1963.
2. Les prémisses du projet des tours de Lancy remontent à la fin des années cinquante, à l'époque de la modernité triomphante. Cependant, en 1965 lorsqu'elles sont achevées, on est à une année de la publication desdits traités : Vittorio Gregotti, *Il Territorio dell'architettura*, Feltrinelli, Milan, 1966, Aldo Rossi, *L'architettura della città*, Marsilio Editori, Milan, 1966, Robert Venturi, *Complexity and Contradiction in Architecture*, The Museum of Modern Art, New York, 1966.
3. On précisera la présence à Genève de la tour du Pont-Butin qui, avec son langage rationaliste, a peut-être influencé Lamunière, puisqu'on y retrouve la structure en béton à l'extérieur de l'enveloppe, des terrasses filantes sur les quatre côtés. Elle appartient à l'ensemble de logements dit du « Chemin de l'Écu », conçu et réalisé entre 1958 et 1959 par les architectes Jacques Bardet, Pierre Borsa, Jacques Nobile et Alain Ritter. Elle devait être connue de Jean-Marc Lamunière, car ses auteurs faisaient également partie du « Groupe onze » dont Lamunière était membre et ce dès 1956.
4. Si certains critiques y ont vu une influence kahnienne que l'auteur ne fréquente que dès 1967 à Philadelphie, donc après l'édification des deux tours, la composition, la structure ponctuelle et le principe constructif sont assez éloignés de la pensée du maître américain.
5. Lamunière est alors épaulé dans sa conception par Georges van Bogaert, qui a dirigé les travaux de la tour Édipresse et spécialiste de la préfabrication lourde — il cofonde avec l'ingénieur civil Jean-Marie Yokohama la fabrique Igeco — et qui deviendra son associé en 1967.
6. On pense ici aux tours de Kips Bay Park, à New York (1957–1962) et celles de Society Hill (1957–1964) à Philadelphie. Voir aussi Bruno Marchand, « Résonances classiques, Notes sur l'architecture de Jean-Marc Lamunière », in *Jean-Marc Lamunière — Regards sur son œuvre*, Infolio éditions, Gollion, 2007, pp. 8–83.